Les *Sessions de formation*

COMPRENDRE LE CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF

LE METIER D'ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF

L'animateur loisir sportif a vocation à faire découvrir et à accompagner les pratiquants dans **la découverte, l'initiation et la poursuite de leur activité** tout en veillant à leur sécurité et à celle des tiers. Il conçoit de manière autonome des cycles de séances, anime et encadre les séances d'activités physiques et sportives dont il a la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants, et intervient dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées. ***Retrouvez ci-dessous les prérogatives d'intervention du CQP ALS ! (page 2)***

L'ORGANISATION DE LA FORMATION CQP ALS

Le CQP Animateur de Loisir Sportif est établi pour une durée de **154h en centre de formation et 80h en situation professionnelle** soit un total de 234h de formation (temps de positionnement et de certification non compris). Le Comité Régional Sports pour Tous Pays de la Loire vous propose chaque année 1 à 2 sessions de formation. La majorité des journées se déroulent en présentiel mais certains temps se réalisent en distanciels sur une plateforme d'apprentissage vous permettant d'avancer à votre rythme.

Retrouvez ci-dessous les différentes étapes de la formation ! (page 3)

CPNEF Sport | OC Sport Organisme Certificateur de la branche du Sport | Fédération Française Sports pour Tous Pays de la Loire | France compétences Certification enregistrée au RNCP | Fédération Française Sports pour Tous

Les *Sessions de formation*

LE CADRE D'INTERVENTION DU CQP

Avant de vous lancer dans la formation, vérifier que les prérogatives du CQP Animateur de Loisir Sportif correspondent bien à votre projet.

AGEE — Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Prérogatives d'exercice et d'activités	Conduite de séances et de cycles de découverte d'activités de loisir et d'initiation des activités gymniques d'entretien et d'expression : • Techniques cardio • Renforcement musculaire • Techniques douces • Activités d'expression
Limites d'exercice	Sans recours à des appareils de musculation. À l'exclusion des prestations de cours particuliers.

JSJO — Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition

Prérogatives d'exercice et d'activités	Conduite de séances et de cycles de découverte d'activités de loisir et d'initiation des jeux sportifs et des jeux d'opposition : • Arts et éducation par les activités physiques d'opposition • Jeux de raquettes • Jeux de ballons, petits et grands terrains
Limites d'exercice	À l'exclusion : • Des pratiques compétitives • De la délivrance de niveaux ceintures ou de grades • Des prestations de cours particuliers

Possibilité d'exercer :

En emploi salarié (club, salle privée, collectivité…) ou en activité indépendante (micro-entreprise…). A temps plein ou à temps partiel.
Le CQP Animateur de Loisir Sportif est classé en **groupe 3** de la grille de classification de la Convention Collective Nationale du Sport

Toute activité sportive encadrée contre rémunération relève du cadre réglementé → Obligation de se déclarer pour obtenir une carte professionnelle

Les *Sessions de formation*

L'INGENIERIE DE LA FORMATION



Pré-rentrée

Départ → Inscription → Tests Techniques et positionnement → Validation financement

Démarrage de la formation

→ Session 1 *3 jours* + *Classe virtuelle 2 x 3,5h* → Session 2 *3 jours* → *Classe virtuelle 1 x 3,5h* → Session 3 *3 jours* → Session 4 *2 jours* → Session 5 *3 jours*

Fin de la formation

→ Session 6 *3 jours* + *Classe virtuelle 1 x 3,5h* → Session 7 *3 jours* → Evaluations et rattrapages →

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS PAYS DE LA LOIRE

Temps d'implication en structure des stage : 80h minimum

Les *Sessions de formation*

LES COMPÉTENCES ET CONTENUS ABORDÉS

La formation a pour objectif de permettre aux stagiaires de développer les compétences attendues dans le cadre des 3 blocs de compétences du CQP

BLOC 1-2-3
(EN FONCTION DE L'OPTION CHOISIE)

Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans l'option

CONTENUS

Animer et sécuriser une séance
Anatomie et physiologie
Les différents publics
Grille de séance et cycle de séances
Les techniques d'activités
...

BLOC 4

Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

CONTENUS

La planification d'un évènement
La communication et ses outils
La règlementation d'un évènement
Les comptes-rendus d'actions
...

BLOC 5

Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

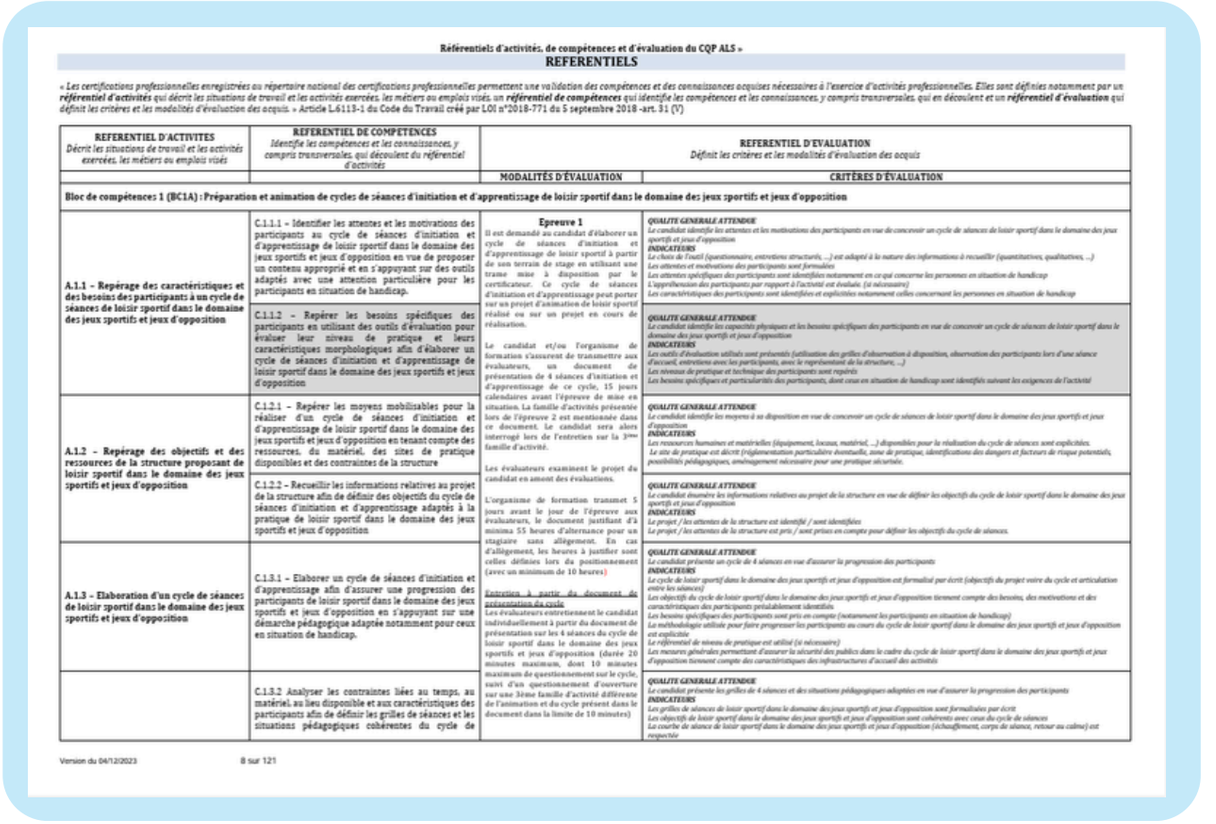
CONTENUS

Le champs sportif français
La règlementation
Les différents statuts professionnels
Le projet professionnel
...

Les *Sessions de formation*

LES COMPÉTENCES ET CONTENUS ABORDÉS

Pour en savoir plus, découvrez ci-dessous le référentiel détaillé de la formation (compétences visées).



Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du CQP ALS »

REFERENTIELS

*« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)*

REFERENTIEL D'ACTIVITES *Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	REFERENTIEL DE COMPETENCES *Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	REFERENTIEL D'EVALUATION *Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 1 (BC1A) : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition			
A.1.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition	C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.	**Epreuve 1** Il est demandé au candidat d'élaborer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif à partir de son terrain de stage en utilisant une trame mise à disposition par le certificateur. Ce cycle de séances d'initiation et d'apprentissage peut porter sur un projet d'animation de loisir sportif réalisé ou sur un projet en cours de réalisation. Le candidat et/ou l'organisme de formation s'assurent de transmettre aux évaluateurs, un document de présentation de 4 séances d'initiation et d'apprentissage de ce cycle, 15 jours calendaires avant l'épreuve de mise en situation. La famille d'activités présentée lors de l'épreuve 2 est mentionnée dans ce document. Le candidat sera alors interrogé lors de l'entretien sur la 3ème famille d'activité. Les évaluateurs examinent le projet du candidat en amont des évaluations. L'organisme de formation transmet 5 jours avant le jour de l'épreuve aux évaluateurs, le document justifiant d'a minima 55 heures d'alternance pour un stagiaire sans allégement. En cas d'allégement, les heures à justifier sont celles définies lors du positionnement (avec un minimum de 10 heures) Entretien à partir du document de présentation du cycle Les évaluateurs entretiennent le candidat individuellement à partir du document de présentation sur les 4 séances du cycle de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition (durée 20 minutes maximum, dont 10 minutes maximum de questionnement sur le cycle, suivi d'un questionnement d'ouverture sur une 3ème famille d'activité différente de l'animation et du cycle présent dans le document dans la limite de 10 minutes)	***QUALITE GENERALE ATTENDUE*** *Le candidat identifie les attentes et les motivations des participants en vue de concevoir un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition* ***INDICATEURS*** *Le choix de l'outil (questionnaire, entretiens structurés, ...) est adapté à la nature des informations à recueillir (quantitatives, qualitatives, ...)* *Les attentes et motivations des participants sont formulées* *Les attentes spécifiques des participants sont identifiées notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap* *L'appréhension des participants par rapport à l'activité est évaluée. (si nécessaire)* *Les caractéristiques des participants sont identifiées et explicitées notamment celles concernant les personnes en situation de handicap*
	C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition		***QUALITE GENERALE ATTENDUE*** *Le candidat identifie les capacités physiques et les besoins spécifiques des participants en vue de concevoir un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition* ***INDICATEURS*** *Les outils d'évaluation utilisés sont présentés (utilisation des grilles d'observation à disposition, observation des participants lors d'une séance d'accueil, entretiens avec les participants, avec le représentant de la structure, ...)* *Les niveaux de pratique et technique des participants sont repérés* *Les besoins spécifiques et particularités des participants, dont ceux en situation de handicap sont identifiés suivant les exigences de l'activité*
A.1.2 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition	C.1.2.1 – Repérer les moyens mobilisables pour la réaliser d'un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure		***QUALITE GENERALE ATTENDUE*** *Le candidat identifie les moyens à sa disposition en vue de concevoir un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition* ***INDICATEURS*** *Les ressources humaines et matérielles (équipement, locaux, matériel, ...) disponibles pour la réalisation du cycle de séances sont explicitées.* *Le site de pratique est décrit (réglementation particulière éventuelle, zone de pratique, identifications des dangers et facteurs de risque potentiels, possibilités pédagogiques, aménagement nécessaire pour une pratique sécurisée.*
	C.1.2.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances d'initiation et d'apprentissage adaptés à la pratique de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition		***QUALITE GENERALE ATTENDUE*** *Le candidat énumère les informations relatives au projet de la structure en vue de définir les objectifs du cycle de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition* ***INDICATEURS*** *Le projet / les attentes de la structure est identifié / sont identifiées* *Le projet / les attentes de la structure est pris / sont prises en compte pour définir les objectifs du cycle de séances.*
A.1.3 – Elaboration d'un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition	C.1.3.1 – Elaborer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage afin d'assurer une progression des participants de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.		***QUALITE GENERALE ATTENDUE*** *Le candidat présente un cycle de 4 séances en vue d'assurer la progression des participants* ***INDICATEURS*** *Le cycle de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition est formalisé par écrit (objectifs du projet voire du cycle et articulation entre les séances)* *Les objectifs du cycle de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition tiennent compte des besoins, des motivations et des caractéristiques des participants préalablement identifiés.* *Les besoins spécifiques des participants sont pris en compte (notamment les participants en situation de handicap)* *La méthodologie utilisée pour faire progresser les participants au cours du cycle de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition est explicitée* *Le référentiel de niveau de pratique est utilisé (si nécessaire)* *Les mesures générales permettant d'assurer la sécurité des publics dans le cadre du cycle de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition tiennent compte des caractéristiques des infrastructures d'accueil des activités*
	C.1.3.2 Analyser les contraintes liées au temps, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances et les situations pédagogiques cohérentes du cycle de		***QUALITE GENERALE ATTENDUE*** *Le candidat présente les grilles de 4 séances et des situations pédagogiques adaptées en vue d'assurer la progression des participants* ***INDICATEURS*** *Les grilles de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition sont formalisées par écrit* *Les objectifs de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition sont cohérents avec ceux du cycle de séances* *La courbe de séance de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition (échauffement, corps de séance, retour au calme) est respectée*

Version du 04/12/2023 8 sur 121

Les *Sessions de formation*

LES ALLÈGEMENTS ET ÉQUIVALENCES

Certains titres, diplômes ou certifications professionnelles peuvent donner droit à une équivalence et donc à une dispense d'épreuves, qu'il s'agisse :

- des tests techniques préalables à l'entrée en formation,
- des exigences préalables à la mise en situation pédagogique,
- ou des épreuves d'évaluation des blocs de compétences.

Le tableau ci-dessous reprend la liste complète des titres, diplômes ou certifications professionnelles concernés par une ou plusieurs équivalences.

Certifications	Tests Techniques	EPMSP	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5
CQP ALS (RNCP : 13711) Option JSJO	X (JSJO)	X (JSJO)	X				
CQP ALS (RNCP : 13711) Option AGEE	X (AGEE)	X (AGEE)		X			
CQP ALS (RNCP : 13711) Option ARPO	X (ARPO)	X (ARPO)			X		
BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activité pour tous	X (3 mentions)	X (3 mentions)	X	X	X	X	
BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activité de la forme option cours collectif	X (AGEE)	X (AGEE)		X		X	
BPJEPS spécialité éducateur sportif et animateur toutes mentions - RNCP 28557						X	